

# SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE

DIVISION MARINE NATIONALE

*Répertoire numérique*

## **SERIE DOC – MUR DE L'ATLANTIQUE**

**SOUS-SERIE 2DOC, ARTICLES 1 À 9 BIS : RAPPORT PINCZON DU SEL  
SUR LES INSTALLATIONS DU MUR DE L'ATLANTIQUE  
1946-1949**



MV-2DOC8-Sète, Fort Saint-Pierre

Par Frédéric Bastian, vacataire  
Isabelle Dieu, archiviste

*Sous la direction et avec le concours de  
Valérie Forest-Ansart, archiviste*

**VINCENNES  
2015**

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
1. LE RAPPORT PINCZON DU SEL (1946-1949).....	3
2. BREF HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION ET DE LA RECONVERSION DU MUR DE L'ATLANTIQUE.....	3
<i>La mise en place du Mur de l'Atlantique par les Allemands (1940-1944) .....</i>	<i>3</i>
<i>La prise de possession par la France du Mur de l'Atlantique (1944-1947).....</i>	<i>4</i>
3. LE CLASSEMENT DES DOSSIERS DE LA SOUS-SÉRIE 2DOC .....	5
4. LES SOURCES COMPLÉMENTAIRES .....	5
5. COMMUNICABILITE.....	5
<b>RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE.....</b>	<b>6</b>
<b>RÉCAPITULATIF DES PHOTOS MANQUANTES.....</b>	<b>8</b>

# INTRODUCTION

## 1. Le rapport Pinczon du Sel (1946-1949)

Il s'agit d'une étude menée entre 1946 et 1949 fournissant un descriptif et un historique sommaire du Mur de l'Atlantique. Elle est scindée en dix livres parcourant les côtes françaises de la frontière belge à la frontière italienne :

- Livre I : généralités
- Livre II : de la frontière belge à la Seine
- Livre III : de la Seine au Mont-Saint-Michel
- Livre IV : du Mont-Saint-Michel à la Laïta
- Livre V : de la Laïta à la Baie de Bourgneuf
- Livre VI : de la Baie de Bourgneuf à la Gironde
- Livre VII : de la Gironde à la Bidassoa
- Livre VIII : de la frontière italienne au Rhône
- Livre IX : du Rhône à la frontière espagnole
- Livre X : catalogue général des constructions allemandes sur les côtes de France

Chacun des livres II à IX contient trois fascicules (texte, plans et cartes, photographies). Les trois fascicules se lisent en lecture croisée et renvoient, en termes de bunkers, au livre X qui constitue en fait un catalogue de plans d'ouvrages. La quasi-totalité des batteries et points d'appui côtier fait ainsi l'objet d'un paragraphe descriptif, d'un croquis et d'une ou plusieurs photographies. Chaque livre contient également des cartes des zones minées et une carte répertoire à grande échelle indiquant la localisation des plans. Quand le lieu s'y prête (poches de l'Atlantique ou plages du débarquement), une courte étude historique fait l'objet d'un paragraphe de texte spécifique ; autrement, les données historiques recueillies sont intégrées aux descriptifs.

Le rapport Pinczon du Sel constitue la seule source « de première main » permettant une approche d'ensemble de cette ligne de défense. Le manque d'homogénéité et les erreurs que l'on peut remarquer dans ce fonds résultent de la multiplicité et du manque de moyens des enquêteurs qui y participèrent. Les fascicules de photographiques représentent un témoignage unique sur le sujet, même si la qualité des clichés n'est pas toujours excellente et que l'on peut y relever quelques erreurs. Recoupé avec d'autres documents parfois contemporains et plus spécialisés, le rapport Pinczon du Sel devient une source inépuisable de détails d'un grand intérêt.

## 2. Bref historique de la construction et de la reconversion du Mur de l'Atlantique

### ✓ *La mise en place du Mur de l'Atlantique par les Allemands (1940-1944)*

A la fin du mois de juin 1940, l'Allemagne Nazie contrôle l'ensemble du littoral européen continental du Cap Nord à Hendaye. Hitler ayant pour projet d'envahir la Grande-Bretagne, fait construire sur la côte française du Pas-de-Calais, autour du Cap Gris Nez, une série de batteries lourdes d'artillerie navale côtière dont la fonction est d'interdire le détroit aux bâtiments de ligne mais aussi de prendre sous leurs feux le futur front du débarquement et ses arrières jusqu'à Douvres. Ces batteries installées initialement à ciel ouvert, constituent, à partir de l'automne 1940, le premier maillon de ce qui va devenir le Mur de l'Atlantique (Atlantikwall). Elles sont suivies de peu par de nouvelles batteries côtières qui sont installées dans les grands ports militaires français occupés afin d'en assurer la défense.

La bataille d'Angleterre et le projet de débarquement sur les côtes et d'invasion du pays ayant été un échec, les Allemands décident alors d'asphyxier la Grande-Bretagne par une guerre de commerce menée essentiellement au moyen de sous-marins. En conséquence, Hitler fait construire des abris bétonnés pour sous-marins (U-Bootbunker), avec les installations annexes correspondantes, dans les principaux ports de la zone occupée (Brest, Lorient, Saint-Nazaire, La Pallice et Bordeaux).

L'entrée en guerre des Etats-Unis, alors même que le conflit germano-soviétique se prolonge, ouvre la perspective d'un débarquement allié en Europe occidentale. En conséquence, Hitler promulgue, le 23 mars 1942, sa directive n°40 qui institue le Mur de l'Atlantique, c'est-à-dire une ligne de défense permettant de surveiller le littoral et de repousser une action alliée de moyenne envergure. Il ordonne donc à la Kriegsmarine de défendre les approches des ports, érigés en « forteresses » (Festungen) et d'engager les navires en mer, tandis qu'il charge l'armée de terre de la défense des côtes et de la lutte contre un ennemi débarqué. Il ordonne également à la Luftwaffe d'assurer la défense anti-aérienne, notamment par l'intermédiaire de la Flak (DCA). Cette structure de défense, qui est d'abord mise en place dans le Pas-de-Calais et en Norvège, puis étendue au reste du littoral, se compose de centres de résistance contre un débarquement (sur la côte même), d'observatoires d'artillerie (légèrement en arrière avec des vues dégagées sur le large), de batteries côtières, pour prendre à partie les navires de guerre, de batteries d'artilleries divisionnaires (en retrait et servant à battre les plages) et d'états-majors et de services (encore plus en retrait).

Le Mur de l'Atlantique se compose d'une suite de groupements de bunkers ayant chacun un rôle précis et pour la plupart établis selon des plans conçus en Allemagne par les services du génie de forteresse et dérivés de ceux utilisés sur la ligne Siegfried (Westwall) en 1938. La construction des installations est assurée par l'Organisation Todt qui utilise des entreprises locales parfois complétées de main d'œuvre plus ou moins requise.

A partir de novembre 1942, les Allemands commencent la construction, sur la côte méditerranéenne, d'un dispositif de défense semblable au Mur de l'Atlantique, le Südwall, dont l'une des installations les plus importantes doit être une base sous-marine bétonnée, établie à Marseille, qui ne sera jamais terminée. En novembre 1943, Hitler promulgue sa directive n°51 et nomme le maréchal Rommel inspecteur des fortifications afin d'augmenter les défenses du Mur de l'Atlantique. Ce dernier désireux d'enrayer l'attaque qui s'annonce sur les côtes occidentales, fait construire des ouvrages renforcés, installe de nombreuses pièces d'artillerie sous casemates et couvre les plages d'obstacles anti-débarquement et de mines de toutes sortes.

Le 6 juin 1944, le Mur de l'Atlantique, alors composé de 12000 ouvrages, est loin d'être terminé. Ainsi, il est rapidement enfoncé par les troupes alliées sur les plages d'Utah, de Gold, de Juno et de Sword, même s'il oppose une résistance acharnée aux Américains à Omaha Beach. Après la percée d'Avranches, le Mur de l'Atlantique risquant d'être pris à revers par les Américains, les troupes allemandes sont évacuées et dirigées vers le front ou vers les forteresses installées dans les ports où elles résisteront vigoureusement aux Américains, le plus souvent jusqu'à la fin de la guerre.

#### ✓ *La prise de possession par la France du Mur de l'Atlantique (1944-1947)*

Dans un premier temps, la prise de possession du Mur de l'Atlantique par la France est le fait des populations civiles qui récupèrent le matériel utilitaire présent dans les bunkers (poêles, mobiliers), et des FFI (Forces Françaises de l'Intérieur), qui, manquant totalement d'équipement militaire lourd, s'emparent du matériel de guerre laissé sur place par les Allemands. Le Mur de l'Atlantique a le statut de prise de guerre, statut facile à traiter pour les équipements et armes légères, qui sont récupérés par les troupes régulières alliées, mais beaucoup plus difficile à appliquer pour les immeubles et les armements fixes.

Les alliés s'intéressent particulièrement aux sites ayant des équipements spéciaux (stations radars, bases de fusées, batteries à très longue portée) dont ils établissent les plans, récupèrent les équipements et détruisent ensuite, la plupart du temps, les installations. Ils sont accompagnés dans leur action par des officiers de la marine française qui repèrent les sites pouvant être réutilisés et les font tant bien que mal garder.

Par ailleurs, des commissions d'études, britanniques essentiellement, ordonnent de 1945 à 1947 la destruction des dernières installations potentiellement réutilisables contre la Grande-Bretagne, notamment des batteries lourdes de Calais.

La marine nationale réintègre ses anciens ports entre juillet 1944 et mai 1945 et se livre à cette occasion à un inventaire avec le double objectif de constater les déprédations causées par l'occupant ou les combats et de prendre en compte les infrastructures construites pendant la guerre.

Dans le même temps, le département de l'artillerie navale et les pyrotechnies de la DCAN, se voient attribuer la lourde tâche de récupérer les pièces d'artillerie réutilisable encore en place, ainsi que de trier et de mettre en sécurité ou, au contraire, de détruire les gigantesques stocks de munitions diverses laissés à l'abandon dans les bunkers. Ces missions d'inventaire reçoivent également le concours d'ingénieurs des travaux maritimes qui sont chargés d'évaluer, d'une part, les dégâts portant sur la très vaste domanialité marine de l'époque, notamment les dégradations subies par les batteries côtières et les sémaphores d'avant guerre, et d'autre part, les perspectives d'inclusion dans cette domanialité de certains sites de première importance.

En parallèle d'un état des lieux pour réutilisation, la marine demande également une synthèse à vocation historique sur le Mur de l'Atlantique en France, qui sera connue sous le nom de « rapport Pinczon du Sel » ou « rapport Seyeux / Delpeuc'h », du nom des capitaines de vaisseau auxquels il est attribué selon les cas.

### **3. Le classement des dossiers de la sous-série 2DOC**

La sous-série 2 DOC se présente sous la forme de deux sous-séries :

- Une sous-série composée de documents originaux cotés 2DOC 1 à 9
- Une sous-série composée de copies des documents de la sous-série 2 DOC, sous la cote II DOC 1 à 9. Cette copie a été constituée afin de préserver le rapport original des manipulations répétitives et surtout afin de sauvegarder ce fonds qui a fait l'objet de nombreux vols (essentiellement les photos).

#### ***Avertissement***

Dans l'exemplaire original (de conservation, 2DOC), certaines photographies sont manquantes et d'autres ont une numérotation qui ne correspond pas au texte (certainement en raison de la multiplicité des auteurs). L'exemplaire de consultation (II DOC) se compose de photos argentiques (doubles des originales) et de photocopies de photos (lorsque celles-ci n'existent plus qu'en un seul exemplaire), de textes et de plans.

Au cours de la reprise de cet instrument de recherche, il s'est avéré que les photos de l'exemplaire de consultation étaient souvent complémentaires de l'original et donc plus nombreuses. Afin de combler les lacunes, aussi bien dans l'exemplaire de consultation que dans celui de sauvegarde, de nombreuses photocopies de photos ont été nécessaires. Ainsi les cartons cotés II DOC 1, 7 et 8 sont-ils composés uniquement de photocopies. On remarquera également que l'exemplaire de consultation (contrairement à l'original) est en total adéquation avec le texte (numéros des photos et textes correspondent), même s'il subsiste encore des lacunes. On a également relevé que plusieurs plans sont manquants (liste à la fin du présent répertoire).

### **4. Les sources complémentaires**

Le rapport Pinczon du Sel est consultable dans son intégralité au SHD/Division Marine à Vincennes, les SHD/M des ports ne disposant que des livres concernant leur zone de responsabilité.

### **5. Communicabilité**

Tous les articles de la sous-série II DOC sont librement communicables.

# RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE

- II DOC 1      **La côte de la mer du Nord et de la Manche de la frontière belge à l'embouchure de la Seine.** –  
Fascicules : textes I, plans II, photographies III.
- II DOC 2      **La côte de la Manche de la Seine au Mont saint Michel.** –  
Fascicules : textes I, plans II, photographies III.
- II DOC 3      **Du mont saint Michel à la Laïta.** –  
Fascicules : textes I, plans II, photographies III.
- II DOC 4      **La côte Atlantique de la Laïta à la baie de Bourgneuf.** –  
Fascicules : textes I, plans II, photographies III.
- II DOC 5      **La côte Atlantique de la baie de Bourgneuf à la Gironde.** –  
Fascicules : textes I, plans II, photographies III.
- II DOC 6      **La côte Atlantique de la Gironde à la Bidassoa.** –  
Fascicules : textes I, plans II, photographies III.
- II DOC 7      **La côte méditerranéenne de la frontière italienne au Rhône.** –  
Fascicules : textes I, plans II, photographies III.
- II DOC 8      **La côte méditerranéenne du Rhône à la frontière espagnole.** –  
Fascicules : textes I, plans II, photographies III.
- II DOC 9      **Catalogue général des constructions allemandes sur les côtes de France.**
- II DOC 9 bis    **Cahiers de textes et croquis :**
- Cahier n°1 – Loire-Atlantique.
  - Cahier n°2 – Normandie.
  - Cahier n°3 – Pas-de-Calais.
  - Cahier n°4 – Morbihan.
  - Cahier n°5 – Vendée, Gironde.
- Les fortifications de l'Ouest et de l'Atlantique : rapports et plans.**  
**L'atlantikwall et les défenses de la côte méditerranéenne française**, recueil de plans du 2<sup>e</sup> bureau de l'état-major de l'armée, février 1947.
- Les fortifications de l'ouest et de l'Atlantique, débuts, organisation et rôle des fortifications**, rapport rédigé sur la demande du Gouvernement militaire des zones françaises d'occupation par le Général de division Otto, ancien inspecteur des fortifications, décembre 1948.
- Le mur de l'Atlantique**, étude faite par M. Masson, juillet 1968.

**TABLEAU DE CONCORDANCE DES COTES  
ENTRE EXEMPLAIRE ORIGINAL (DE SAUVEGARDE)  
ET EXEMPLAIRE DE CONSULTATION**

Cotes « exemplaire de sauvegarde »	Cotes « exemplaire de consultation »
2 DOC 1	II DOC 1
2 DOC 2	II DOC 2
2 DOC 3	II DOC 3
2 DOC 4	II DOC 4
2 DOC 5	II DOC 5
2 DOC 6	II DOC 6
2 DOC 7 et 7 bis	II DOC 7
2 DOC 8	II DOC 8
2 DOC 9	II DOC 9
2 DOC 9 bis	II DOC 9 bis

## RÉCAPITULATIF DES PHOTOGRAPHIES ET PLANS MANQUANTS<sup>I</sup>

### PHOTOGRAPHIES :

TITRE	N° DES PHOTOS	NOMBRE DE PHOTOS MANQUANTES
<b>II DOC 1<sup>II</sup></b>		
<b>CHAPITRE I De la frontière Belge à Dunkerque.</b>		
<b>Entre la frontière et Bray-Dunes</b>	1 à 5	
<b>Bray-Dunes et la normale à la côte Bray-Dunes Ghylvede</b>	6	
<b>Batterie d'Uxem et du canal des Chats</b>	7	1
<b>De Zuydcoote-Dunes à Malo-Terminus</b>	8 à 9	1 (la 8)
<b>Batterie de Zuydcoote</b>	10 à 19	
<b>CHAPITRE II La place de Dunkerque- La défense des côtes.</b>		
<b>Batterie de la Tente-Verte</b>	20	
<b>Malo-les-Bains</b>	21 à 26	
<b>Batterie de Coudekerque</b>	27	
<b>Front de mer Est</b>	28 à 32	
<b>Front de mer Ouest</b>	33 à 39	
<b>Fort Mardyck</b>	40 à 41	

<sup>I</sup> Le texte ne permet pas toujours de déterminer le numéro de la photo correspondante. C'est pourquoi lorsqu'une photo manque, dans l'un ou l'autre exemplaire, il n'est pas toujours possible d'en déduire son numéro.

<sup>II</sup> Rappel : Le fascicule de photographies se compose uniquement de photocopies.

TITRE	N° DES PHOTOS	NOMBRE DE PHOTOS MANQUANTES
<b>CHAPITRE III</b>	<b>La place de Dunkerque- Défense contre-avion- Défense terrestre.</b>	
Défense éloignée	42 à 43	
Défense rapprochée	44 à 54	
Front Est	55 à 59	
Front Sud	60 à 62	
Front Ouest	63 à 78	
Défense intérieure, ouvrages divers et abris	79 à 83	
<b>CHAPITRE IV</b>	<b>De Dunkerque à Gravelines.</b>	
Mardyck	84 à 88	1 (la 95)
Batterie du Clipon	89 à 91	
Le Clipon	92 à 98	
Batterie de Loon-Plage	99 à 104	
Les Huttes	105 à 108	
Défense de la côte devant Gravelines	109 à 110	
<b>CHAPITRE V</b>	<b>De Gravelines à Calais.</b>	
De Grand Fort Philippe à Oye	111 à 112	
Batterie des Dunes d'Oye et de la Ferme Bayard	113 à 116	
Les Huttes d'Oye	117 à 118	
Batterie d'Oye-Plage et d'Offekerque	119	
<b>CHAPITRE VI</b>	<b>Calais- Défense des côtes</b>	
Fort Vert	120 à 123	1
Batterie du Moulin Rouge	124 à 127	
Les passes de Calais	128 à 133	
Fort Lapin	134	

<b>TITRE</b>	<b>N° DES PHOTOS</b>	<b>NOMBRE DE PHOTOS MANQUANTES</b>
<b>CHAPITRE VII</b> <b>Calais- Défense aérienne- Défense terrestre</b>		
<b>Défense rapprochée</b>	135 à 136	
<b>Défense terrestre</b>	137 à 141	
<b>Ouvrages divers de défense passive</b>	142 à 143	
<b>CHAPITRE VIII</b> <b>De Calais à Wissant</b>		
<b>De Fort Lapin à Sangatte</b>	144	
<b>Batterie de Noires Mottes ou batterie Lindemann</b>	145 à 151	2
<b>Ouvrages annexes de la batterie de Noires Mottes</b>	152 à 153	1
<b>Cap Blanc Nez et Escalles</b>	154	
<b>Batterie de Saint-Inglevert</b>	155 à 156	1 (la 155)
<b>Wissant</b>	157 à 159	
<b>CHAPITRE IX</b> <b>De Wissant à Boulogne.</b>		
<b>Tardinghen-Ausques</b>	160 à 161	
<b>Batterie de Bertinghen et de Ricques Maninghen</b>	162	
<b>Batterie de Famzelle</b>	163	
<b>Cap Gris-Nez</b>	164	
<b>Batterie de Waringzelle</b>	165	
<b>Audinghen</b>	166	
<b>Batterie d'Haringzelle</b>	167 à 175	
<b>Ambleuse</b>	176	
<b>D'Ambleuse à la pointe des Oies</b>	177	
<b>CHAPITRE X</b> <b>Le camp retranché de Boulogne- Défense des côtes</b>		
<b>Batterie des Garennes et des Oies</b>	178 à 181	
<b>Batterie de la Trésorerie</b>	182 à 184	
<b>Batterie d'Honvault</b>	185 à 186	

TITRE	N° DES PHOTOS	NOMBRE DE PHOTOS MANQUANTES
Batterie de la Crèche	187 à 194	1 (188 : n'existe pas)
Port de Bayonne	195 à 196	
Port de Mont de Couple	197 à 198	
Batterie d'Herquelingue	199 à 200	
<b>CHAPITRE XI</b>	<b>Le camp retranché de Boulogne- défense aérienne- Défense terrestre.</b>	
Nord de Boulogne	201 à 203	Toutes
Est de Boulogne	204 à 210	2
Sud de Boulogne	211	
Défense terrestre	212 à 214	
<b>CHAPITRE XII</b>	<b>De Boulogne à Merlimont.</b>	
Hardelot	215 à 217	2
Mont Saint-Frieux	218 à 230	
Plage Sainte-Cécile	231 à 234	
Plages Saint-Gabriel- Embouchure nord de la Canche	235 à 236	
Le Touquet	237	
Stella-Plage	238 à 239	
Merlimont	240 à 244	
<b>CHAPITRE XIII</b>	<b>De Merlimont à l'embouchure de la Somme</b>	
Berck	245	
Batterie de Waben	246	
Fort Mahon	247 à 249	
Quend Plage	250 à 251	
Saint-Quentin et Tourmont	252 à 253	

TITRE	N° DES PHOTOS	NOMBRE DE PHOTOS MANQUANTES
<b>CHAPITRE XIV</b>	<b>De l'embouchure de la Somme au Sud du Tréport</b>	
<b>Embouchure de la Somme</b>	254 à 255	1 (la 255)
<b>Cayeux sur Mer</b>	256 à 260	1 (la 257)
<b>Onival-Ault</b>	261	
<b>Mers-Les-Bains</b>	262 à 264	2
<b>Le Tréport</b>	265 à 272	
<b>CHAPITRE XV</b>	<b>Du sud du Tréport à Dieppe</b>	
<b>De Criel-sur-Mer à Dieppe</b>	273	
<b>Batterie du Camp César</b>	274	
<b>Plage des Puys</b>	275	
<b>Dieppe front de mer de l'Est-Batterie du Pollet</b>	276 à 277	
<b>Dieppe front de mer de l'Ouest</b>	278 à 279	
<b>Terrain de golf</b>	280 à 286	
<b>Défense terrestre de Dieppe</b>	287	
<b>CHAPITRE XVI</b>	<b>De Dieppe à Saint-Martin-aux-Buneaux</b>	
<b>Sainte Marguerite</b>	288 à 289	
<b>Plage Saint-Aubin</b>	290	
<b>Veules-les-Roses</b>	291 à 293	
<b>Saint-Valéry-en-Caux</b>	294 à 296	
<b>Veulettes</b>	297 à 298	
<b>CHAPITRE XVII</b>	<b>De Saint-Martin-aux-Buneaux à Fécamp.</b>	
<b>Saint-Martin</b>	299	
<b>Petites Dalles</b>	300 à 301	
<b>Grandes Dalles</b>	302	
<b>Saint-Pierre-en-Port</b>	303	

TITRE	N° DES PHOTOS	NOMBRE DE PHOTOS MANQUANTES
De Saint-Pierre-en-Port à Fécamp	304 à 305	
Fécamp Est	306 à 313	
Fécamp défense terrestre	314 à 319	
<b>CHAPITRE XVIII</b> <b>De Fécamp au Havre.</b>		
Yport	320 à 325	1 (la 324)
Etretat	326 à 327	
D'Etretat à Antifer	328	
Antifer la Poterie	329 à 331	
Bruneval	332 à 333	
Cauville-Heuqueville	334 à 339	
Batterie Valentin	340 à 341	
Valleuse du Croquet-Octeville	342 à 343	
Batterie de Saint-Andrieux	344	(la 345 n'existe pas)
<b>CHAPITRE XIX</b> <b>La place du Havre- La défense côtière</b>		
Edreville	346 à 347	Toutes
Bléville	348 à 350	1 (la 349)
La Hève	351	
De la Hève au Port	352 à 355	
Saint Adresse	356 à 358	1
Défense du port	359	1
<b>CHAPITRE XX</b> <b>Défense contre-avion- Défense terrestre.</b>		
Défense contre-avion de la plage du Havre	360 à 362	
Défense nord du Havre	363 à 371	
Défense est du Havre	372 à 373	

TITRE	N° DES PHOTOS	NOMBRE DE PHOTOS MANQUANTES
<b>II DOC 2</b>		
Cet exemplaire de consultation a été complété en effectuant des photocopies des photos originales		
<b>II DOC 3</b>		
Cet exemplaire de consultation a été complété en effectuant des photocopies des photos originales		
		2 (les 99 et 100)
<b>II DOC 4</b>		
Cet exemplaire de consultation a été complété en effectuant des photocopies des photos originales		
<b>II DOC 5</b>		
Cet exemplaire de consultation a été complété en effectuant des photocopies des photos originales		
<b>II DOC 6</b>		
Cet exemplaire de consultation a été complété en effectuant des photocopies des photos originales		

TITRE	N° DES PHOTOS	NOMBRE DE PHOTOS MANQUANTES
<b>II DOC 7<sup>III</sup></b>		
<b>CHAPITRE I De Menton à la pointe de la Beaumette</b>		
<b>Cap Martin</b>	1 à 14	
<b>Monaco</b>	15 à 18	
<b>La Tête de Chien</b>	19	
<b>Cap d'Ail-Beaulieu</b>	20 à 21	
<b>Cap Ferrat</b>	22 à 24	
<b>Nice</b>	25 à 35	
<b>Batterie du cimetière Russe</b>	36 à 37	
<b>L'embouchure du Var</b>	38 à 44	
<b>Baie des Anges</b>	45 à 65	
<b>Cap d'Antibes</b>	66 à 76	
<b>Cannes</b>	81 à 82	
<b>Iles de Lérins</b>	77 à 80	
<b>Golfe de la Napoule</b>	83 à 89	
<b>Viaduc de la Rague</b>	90 à 93	
<b>Théoule</b>	94 à 96	
<b>Le Trayas</b>	97 à 99	
<b>De Trayas à la pointe Caneiret</b>	100 à 104	
<b>Viaduc d'Anthéor</b>	105 à 107	
<b>Station radar de la Beaumette</b>	108 à 112	3

<sup>III</sup> Rappel : Le fascicule de photographies est composé uniquement de photocopies.

TITRE	N° DES PHOTOS	NOMBRE DE PHOTOS MANQUANTES
<b>CHAPITRE II</b>	<b>D'Agay au Cap Leoube</b>	
Agay	113 à 119	4
Le Cap Dramont	120 à 128	6
Golfe de Fréjus	129 à 136	6
De la Calanque des Corailleurs à la plage de la Garonnette	137	1
La Martelle Sainte- Maxime	138 à 142	Toutes
Golfe de Saint-Tropez (nord)	143 à 146	3
Golfe Saint-Tropez (sud)	147 à 152	5
Baie de Cavalaire	158	
Cap Nègre	159 à 162	3
Rade de Bormes	163 à 174	8
Batterie du Cap Blanc (Bénat)	175 à 178	3
<b>CHAPITRE III</b>	<b>La défense côtière des Bormettes à la pointe de la Cride.</b>	
Cap Camarat	153 à 157	3
La batterie de Mauvanne	179 à 181	
Les Bormettes	182 à 185	3
Les Salins d'Hyères	186 à 196	8
La plage d'Hyères	197 à 200	Toutes (201 n'existe pas)
La Presqu'Ile de Giens	203 à 204	1
Ile de Porquerolles	202 à 203	Toutes (205-206 n'existent pas)
Batterie de San-Salvador	207 à 212	5
Le Golfe de Giens	213 à 221	8
La Station radar de Carqueiranne	222 à 223	Toutes
La Grande Rade	224 à 235	10
Batterie de Sainte-Marguerite	236 à 239	3

TITRE	N° DES PHOTOS	NOMBRE DE PHOTOS MANQUANTES
Batterie de la Croupe Lamalgue	232 à 234	Toutes
Batterie de 340 Cépet	243 à 249	6
Batterie de la Croix des signaux	240 à 242	Toutes
Batterie de Saint-Elme	250 à 252	Toutes (253 n'existe pas)
La défense rapprochée de la Presqu'Ile	254 à 255	1
Batterie de la pointe Gueulois	256 à 262	3
Rade du Brusac	263 à 270	5
Baie de Sanary	271 à 275	Toutes
<b>CHAPITRE IV La défense contre-avions (Toulon)</b>		
Batterie du Pin de Galles	279 à 281	Toutes
Batterie de Sainte-Marguerite	282 à 287	5
Batterie de Sainte-Musse	288 à 291	Toutes
Batterie du Fort du Cap Brun	292 à 293	Toutes
Batterie de la Croix Faron	294 à 300	5
Batterie de la Malbousquet	307 à 308	Toutes
Batterie de Brégaillon	309	1
Batterie de Lazaret	314 à 316	Toutes
Batterie de Cepet	319 à 324	Toutes
Batterie de la Renardière	325 à 331	Toutes
Batterie de la Verne	332 à 339	4
Batterie de Peyras	340 à 345	5
Batterie de Six-Fours	346 à 349	Toutes
Fort Saint-Louis	301	1
Lamalgue	302 à 306	4
Batterie de l'Eguilette	311 à 313	Toutes

<b>TITRE</b>	<b>N° DES PHOTOS</b>	<b>NOMBRE DE PHOTOS MANQUANTES</b>
<b>Fort Napoléon</b>	310	
<b>Batterie du Creux Saint-Georges</b>	317 à 318	Toutes
<b>Batterie de Costebelle</b>	276 à 278	Toutes
<b>CHAPITRE V</b>	<b>De la pointe de la Cride à la Calanque de Port Pin</b>	
<b>Batterie de la Cride</b>	350 à 357	1 (la 357)
<b>Bandol</b>	358 à 365	6
<b>Les Lecques</b>	366 à 367	Toutes
<b>Batterie du Cap Saint Louis</b>	368 à 373	
<b>Batterie du Cap Liouquet</b>	374 à 375	
<b>Batterie des Plaines Marines</b>	376 à 378	
<b>Batterie de l'Île Verte</b>	391 à 392	
<b>Baie de la Ciotat</b>	379 à 390	
<b>Cassis</b>	393 à 395	
<b>CHAPITRE VI</b>	<b>La défense côtière de la Calanque de Morgiou au Cap de la Vierge</b>	
<b>Batterie de Caveaux-Ile de Pomègues</b>	396 à 398	
<b>Le sémaphore et le Fort de Pomègues</b>	399 à 400	
<b>Batterie de Mangue-Brégantin</b>	401 à 403	
<b>Batterie Ratonneau</b>	404 à 409	
<b>Batterie du Château d'If</b>	410	
<b>Fort Napoléon</b>	411 à 417	
<b>Batterie de l'Escalette</b>	418 à 423	
<b>Batterie de Montredon</b>	432 à 435	3
<b>De la côte de la Madrague au Roucas-Blanc</b>	424 à 431	3
<b>Batterie de Pharo</b>	436 à 438	
<b>Le Port de Marseille</b>	439 à 440	
<b>Batterie Fenouil</b>	442 à 444	

<b>TITRE</b>	<b>N° DES PHOTOS</b>	<b>NOMBRE DE PHOTOS MANQUANTES</b>
<b>Batterie de la Falaise</b>	445 à 447	
<b>Batterie de Corbières</b>	448 à 450	
<b>Batterie du Rove</b>	451 à 456	
<b>Batterie de Niolon</b>	456 à 460	
<b>Batterie de la Redonne</b>	462 à 465	
<b>La côte du Cap Mejean au Cap de la Vierge (Val de Ricard)</b>	461	
<b>CHAPITRE VII</b>	<b>La défense contre-avions</b>	
<b>Batterie d'Endoume</b>	466 à 468	
<b>Batterie de Lazaret-Ile de Ratonneau</b>	469 à 471	
<b>Batterie de Banc et de la Croix-Ile de Ratonneau</b>	472 à 477	
<b>Batterie du Merlan</b>	478 à 480	
<b>Batterie du Canet</b>	481 à 482	
<b>Batterie du Cap Pinède</b>	483	
<b>Batterie du Cap Janet</b>	484 à 490	
<b>Batterie de Maurepiane</b>	441	
<b>CHAPITRE VIII</b>	<b>Du Cap de la Vierge au Grand Rhône</b>	
<b>De Carry-le-Rouet à Sausset-les-Pins</b>	491 à 498	
<b>Tamaris</b>	499 à 502	
<b>Batterie du Cap Couronne</b>	503 à 505	
<b>Le Cap Couronne</b>	506 à 512	
<b>Batterie de Cavalas</b>	513 à 515	
<b>Bonnieu-Laurons</b>	516 à 519	
<b>Batterie du Lavéron</b>	520 à 523	
<b>Port du Ponteau</b>	524 à 525	
<b>Batterie de l'Auguette</b>	526 à 531	
<b>Batterie de l'Espagnet</b>	532 à 535	

TITRE	N° DES PHOTOS	NOMBRE DE PHOTOS MANQUANTES
L'Île de Bouc-Fort Vauban	536 à 538	
Port-de-Bouc	539 à 546	
Saint-Mitre	547 à 549	
Fos-Sur-Mer	550 à 554	
La Rocque-Galejean	555	
Le Canal Saint-Louis	556 à 563	
Batterie du Mazet (Saint-Louis-du-Rhône)	564 à 568	
<b>II DOC 8<sup>IV</sup></b>		
<b>CHAPITRE I Du Rhône à l'Étang de Mauguio</b>		
Salins de Giraud-Faraman	1 à 8	
Pointe de Beauduc	9 à 10	
Saintes-Maries (Est)	11	
Saintes-Maries (Ouest)	12 à 22	2
Saintes-Maries (Nord)	23 à 27	
Phare de l'Espiguette	28 à 29	
Grau du Roi (Sud)	30 à 37	
Grau du Roi (Nord)	38 à 41	
<b>CHAPITRE II De l'Étang de Mauguio à l'Aude</b>		
Palavas	42 à 50	6
Les Aresquiers	51	1
Frontignan	52 à 61	1
Sète-Fort-Richelieu et Saint-Pierre	62 à 65	
Sète-Saint Clair	66 à 67	

<sup>IV</sup> Rappel : Le fascicule de photographies est composé uniquement de photocopies.

<b>TITRE</b>	<b>N° DES PHOTOS</b>	<b>NOMBRE DE PHOTOS MANQUANTES</b>
Sète (Ouest)	68 à 75	2
Sète Corniche	76 à 80	2
Cap d'Agde	81	1
Route d'Agde	82 à 85	2
Roches Longues	86 à 88	2
Batterie de la Tamarissière	89 à 97	1
Via Libron	98	1
Valras (Est)	99 à 101	1
<b>CHAPITRE III De l'Aude à l'Etang de Leucate</b>		
Les Barraques Saint-Louis	102 à 106	2
La Chapelle Saint-Pierre	107	
Batterie Saint-Pierre	108 à 113	
Redoute Saint-Pierre-La Bergerie	114 à 115	
Narbonne plage	116 à 121	
Etang de Mateille	122 à 127	
Gruissan	128 à 134	
Grau de Grazel	135 à 137	
La Vieille Nouvelle	138 à 140	
La Nouvelle	141 à 145	
La Palme	146 à 151	
La Franqui	152 à 154	
Cap Leucate	155 à 160	
Batterie de Pardigan	161 à 165	
<b>CHAPITRE IV De l'Etang de Leucate à la frontière Espagnole</b>		
Les Barcarès	166 à 168	
Canet Sainte-Marie	169	

TITRE	N° DES PHOTOS	NOMBRE DE PHOTOS MANQUANTES
Collioures	170 à 174	2
Cap Gros - La Mauresque	175 à 182	
Port-Vendres	183 à 185	
Cap Béar	186 à 196	
Banyuls	197 à 202	
Cap Rederis-Cap l'Abeille	203	
Cerbère	204 à 208	

## PLANS :

COTES	N° DES PLANS MANQUANTS
II DOC 1	Néant
II DOC 2	Néant
II DOC 3	94-95, 97-99, 112-113, 120-121, 123, 144-149
II DOC 4	30, 174-179, 186-189
II DOC 5	1, 27-28, 33, 37-38, 47, 49, 76, 77
II DOC 6	50
II DOC 7	48, 51, 53-56, 59, 64, 71, 73, 77-79, 96, 98, 102, 110, 112, 115, 123, 131, 135
II DOC 8	35-38, 42-43
II DOC 9	La cotation des plans n'est pas continue. A priori, il n'en manque pas.